

Pétrole et gaz du Canada—Loi

Une voix: Nous avons présenté un budget authentiquement canadien.

M. Lang: Bref, le Programme énergétique national est essentiel à notre avenir économique. En cette époque d'incertitude que nous traversons, il constitue une stratégie nationale visant à assurer notre sécurité énergétique et économique grâce à des mesures d'économie de l'énergie et grâce aussi à des stimulants qui doivent encourager la mise en valeur de nos ressources naturelles et de sources nouvelles d'énergie renouvelable.

M. Taylor: Plus fort. C'est un argument assez faible. Frappez sur votre pupitre.

M. Lang: Il répartit la richesse pour le plus grand bénéfice de tous les Canadiens. Il accorde au secteur privé et aux provinces une part équitable de la richesse et permet à l'Ouest d'exploiter ses ressources et de s'industrialiser. C'est un programme d'envergure qui vise tous les Canadiens. Il rappelle à bien des égards d'autres grandes aventures canadiennes du passé. Je pense au chemin de fer transcontinental, à la Voie maritime du Saint-Laurent et au pipe-line interprovincial.

M. Hnatyshyn: Et la double voie?

M. Lang: Il relève en outre du même esprit de partage et de coopération qui nous est devenu naturel au Canada et dont un exemple est le régime du double prix pour le blé et, jusqu'en 1973, pour le cuivre, en Ontario. Chaque Canadien a un rôle à jouer dans le Programme énergétique national et un avantage à en retirer. Ce rôle peut être d'adopter une autre source énergétique que le pétrole, d'améliorer l'isolation de sa maison, d'investir dans une entreprise canadienne ou d'économiser activement l'énergie.

Les députés d'en face ne tarissent pas d'objections et de critiques, mais leurs arguments ne résistent pas à l'examen. J'aimerais bien que le député d'Etobicoke-Centre (M. Wilson) vérifie si son chef croit comme lui que la politique énergétique du Canada est la responsabilité du gouvernement national ou des provinces. Je voudrais qu'il tire les choses au clair parce que je l'ai entendu dire que c'était la responsabilité du gouvernement national, mais le chef de l'opposition (M. Clark) ne semble pas du même avis.

M. Siddon: Cela ne veut pas dire qu'il faut dérober aux provinces les richesses naturelles qui leur appartiennent.

Une voix: Vous devriez vous préoccuper plutôt de ce que pense le chef de votre parti.

M. Lang: Nous avons des richesses naturelles au Canada, nous avons des connaissances technologiques et nous avons des travailleurs. Nous avons un avenir prometteur dans le domaine de l'énergie et dans le domaine économique. Je pense que ce serait une bonne chose que les députés tiennent davantage compte de la réalité et soient un peu plus optimistes.

M. Friesen: Monsieur l'Orateur, Sean O'Sullivan disait souvent: "It's a Lang, Lang way to trick the prairies." Je pense que nous en avons un autre exemple ce soir. Le député a

signalé qu'il accepterait de répondre à une question à la fin de son discours. Plus tôt ce soir, le député a cité des chiffres . . .

Des voix: La question.

M. Friesen: J'y viens. Le député a cité des chiffres indiquant que seulement 40 p. 100 de l'équipement de forage avait été utilisé en 1975, il y a cinq ans, et que 80 ou 85 p. 100 était utilisé à l'heure actuelle. Il a affirmé que c'était un indice de l'expansion entraînée par la politique gouvernementale. Le député sait-il qu'en 1974, le gouvernement libéral avait présenté un budget qui avait entraîné un exode des derricks en 1975? Le gouvernement fait la même chose maintenant et le député essaie de nous faire croire que c'est un indice de croissance. A-t-il délibérément induit la Chambre en erreur ou est-il tout simplement ignorant?

M. Lang: Monsieur l'Orateur, je répondrai à la question le mieux possible. De toute évidence, ce n'est pas une question. Le député essaie de donner une interprétation fautive des faits. Je n'ai jamais déclaré que c'était la politique gouvernementale qui avait entraîné une utilisation accrue des derricks en Alberta.

● (2030)

La politique du gouvernement, ajoutée à l'esprit d'entreprise dont a fait preuve le secteur pétrolier et gazier de l'Alberta et des autres provinces de l'Ouest, au travail des ouvriers syndiqués et à l'existence de ressources naturelles au Canada, bref, tous ces éléments réunis ont donné un résultat heureux, à mon avis. Le député ne cherche pas à nous faire part de ses inquiétudes. Il cherche plutôt à fausser la réalité. Je vous ai présenté des faits tels que me les avaient expliqués . . .

Une voix: Des aides recherchistes.

M. Lang: Non, monsieur l'Orateur, j'ai présenté des faits tels que me les avaient exposés, lors de mes voyages dans l'Ouest, MM. Bob Blair et Bob Pierce, président et vice-président de la société Nova, M. Bill Hopper de Petro-Canada et M. Bill Richards, président de la compagnie Dome Petroleum. Ces données m'ont été fournies par des personnes œuvrant dans le secteur pétrolier et gazier. Il s'agit de faits et non de simples points de vue ou de sophismes belliqueux. J'espère avoir réussi à éclairer le député, monsieur l'Orateur.

L'hon. John C. Crosbie (Saint-Jean-Ouest): Monsieur l'Orateur, j'espère ce soir faire appel à l'intelligence de la population du centre du Canada, mais la tâche me paraît énorme après avoir écouté le dernier intervenant, le député de Kitchener (M. Lang). Si vous ne pouvez pas supporter la chaleur, n'entrez pas dans la cuisine.

Des voix: Oh, oh!

M. Crosbie: Monsieur l'Orateur, qu'on me permette de revenir pendant quelques minutes au budget du 11 décembre 1979. Ce sont les députés d'en face qui l'ont ramené sur le tapis, et non pas nous. Il est hors de propos d'en parler maintenant puisqu'il a été défait et il est d'ailleurs regrettable pour le Canada qu'il en ait été ainsi.

Des voix: Oh, oh!